

**L'ANNEXE DES JEUNES**  
**BALMA**  
**Accessible à partir de l'entrée au collège**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**Année 2023-2024**

## LE JEUNE

Nom :				Prénom :			
Date de naissance :	/	/		Sexe :	M/F	Age :	Classe :
Adresse :				Code postal :			
				Ville :			
Portable :				Mail :			
Établissement :							

## LES RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable 1	Responsable 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse (si différente du jeune) :	Adresse (si différente du jeune) :
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Portable :	Portable :
Mail (obligatoire pour facturation) :	Mail (obligatoire pour facturation) :

Contact (s) en cas d'urgence :

N° allocataire CAF (joindre attestation) :

Montant quotient CAF (1er Janv) :

## RENSEIGNEMENTS UTILES — PAI, allergies, régimes alimentaire, etc...

--

## AUTORISATION DIVERSES

**J'autorise / Je n'autorise pas** mon enfant à quitter seul l'Annexe des jeunes.

**J'autorise / Je n'autorise pas** l'accueil jeune à utiliser les images photographique ou numérique prises dans le cadre du fonctionnement pour illustrer les activités de la structure.

Je soussigné Mme / Mr \_\_\_\_\_ agissant en qualité de responsable légal de l'enfant, autorise ma fille / mon fils \_\_\_\_\_ à participer aux activités organisées par l'Annexe des jeunes et autorise le personnel, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident, à prendre toutes les mesures d'urgences nécessaires, tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation, dans un établissement public.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le :    /    /

Nom **du responsable légal** signataire :

Signature, précédée des mentions « lu et approuvé » :

### JOINDRE À LA FICHE D'INSCRIPTION : (obligatoire)

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- L'avis d'impôts 2023 sur les revenus de 2022
  - Photocopie Vaccinations obligatoires
- Attestation d'assurance (responsabilité civile)
  - Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
  - Attestation CAF. (Attestation de janvier)

#### Une cotisation d'adhésion annuelle vous sera facturée :

Pour les Balmanais:

- Quotient familial CAF > 669 = 11,55 euros
- Quotient familial CAF < 669 = 5,72 euros

Pour les extérieurs : 23,00 euros

*Certaines activités sont payantes, elles sont calculées en fonction de vos revenus.  
Merci de ne pas joindre de chèque au dossier c'est la Mairie qui vous facturera directement.*